

Six enfants sur dix vont à l'école catholique

Le réseau libre toujours plus attractif en secondaire, le réseau officiel leader dans le fondamental

Plus de 60 % des élèves de l'enseignement secondaire suivent les cours dans une école du réseau libre (catholique dans l'écrasante majorité des cas). C'est l'une des données les plus spectaculaires de l'analyse des mouvements de population scolaires depuis vingt ans.

Si les écoles catholiques attirent toujours plus d'enfants en secondaire, ce sont les écoles communales qui « ont pris l'avantage » dans l'enseignement primaire. Une constante : les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) enregistrent des chiffres quasi continuellement à la baisse depuis vingt ans. Avec un léger sursaut ces dernières années.

La « guerre des réseaux scolaires » ? Loin de nous l'idée de rallumer des débats qui ont déjà échauffé les esprits au fil des décennies... et restent toujours sensibles aujourd'hui. Il suffit de voir la poussée de fièvre qui accompagne tout bruit de fusion.

« BLOCS » DOS À DOS

Globalement, tous niveaux confondus, les « blocs » sont renvoyés dos à dos si l'on s'intéresse aux statistiques globales : en 2013/2014, un enfant sur deux est inscrit dans le libre et l'autre dans l'officiel, même si ici, les écoles dont le pouvoir organisateur est une commune ou une province se taillent la part du lion : 36 % des élèves y sont scolarisés et 14 % le sont dans l'enseignement officiel organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

(FWB).

À noter que les statistiques de 2014/2015 corrigent légèrement ces données, d'après nos informations : le libre redescendrait à 49,4 %, le communal/provincial à 35,8 % et le FWB grimperait à 14,8 %. Sur un total de 901.085 élèves.

Précisons que dans le tableau ci-contre, nous avons conservé les données de 2013/2014 (les dernières renseignées par la « bible » des indicateurs de l'en-

En deux décennies, l'enseignement de la Communauté française a perdu des élèves à tous les niveaux... ou quasi : il n'en a gagné que dans le spécialisé

seignement), car nous en avons un échantillon complet, décliné entre les niveaux maternel, primaire et secondaire.

En Belgique, l'enseignement est une compétence communautaire. La Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française pour les « puristes ») organise un enseignement (dont elle est donc le pouvoir organisateur) et elle subventionne l'enseignement organisé par d'autres pouvoirs organisateurs : des personnes morales de droit public (les provinces, les communes...) et des personnes morales de droit privé (associations, congrégations religieuses), qui organisent ce que l'on appelle l'enseignement

libre, confessionnel ou non confessionnel. Ce mode d'organisation découle de la liberté d'enseignement inscrite dans la Constitution qui garantit également aux parents le libre choix de l'école dans laquelle ils scolarisent leur enfant.

Le 50-50 évoqué ci-dessus ne signifie pas pour autant que la situation est tout à fait stable, véritable copier-coller d'une année à l'autre. Non, depuis vingt ans, les statistiques ont sensiblement bougé. La « part de marché » (si on nous permet cette expression un rien sauvage) de l'enseignement libre a augmenté de près d'un pour

cent ; le gain est même de 1,4 % pour l'enseignement officiel organisé par les communes et les provinces... le tout au détriment des écoles de la Communauté française (-2,2 %).

PRIMAIRE : VIVE LA PROXIMITÉ

Aux niveaux des maternelles et du primaire (enseignement ordinaire), la part de l'officiel est plus élevée que celle du libre, mais ici aussi, la progression est le fait des écoles communales et provinciales. Le libre maintient le statu quo en maternelle, perd un peu de terrain dans le primaire, mais inverse la situation dans le secondaire : plus de six enfants sur dix y sont scolarisés, soit près de 5 % de plus qu'en 1994 !

Il est clair aussi qu'au niveau de l'enseignement primaire, la proximité avec le lieu de résidence joue un grand rôle. La ministre de l'Éducation n'explique pas autrement son choix d'une école communale pour ses enfants : elle était la plus proche de son domicile... ●

DIDIER SWYSEN

Population scolaire en Wallonie et à Bruxelles selon les réseaux



	1994/1995	2013/2014
Enseignement fondamental + secondaire	840.390	894.354 (+53.964/+6%)
Enseignement maternel		
Total	170.521	188.188 (+17.667/+10%)
Libre	40%	40%
Officiel communal et provincial	50,70%	53%
Officiel Féd. Wallonie-Bruxelles	9,30%	7,00%
Enseignement primaire		
Total	307.465	313.824 (+6.359/+1,8%)
Libre	44,70%	43%
Officiel communal et provincial	44,70%	49%
Officiel Féd. Wallonie-Bruxelles	10,60%	8%
Enseignement secondaire		
Total	335.567	357.354 (+21.807/+6%)
Libre	56,60%	61%
Officiel communal et provincial	17,10%	16%
Officiel Féd. Wallonie-Bruxelles	26,30%	23%
Enseignement spécialisé		
Total	26.837	34.968 (+8.131/+3%)
Libre	48,70%	48%
Officiel communal et provincial	27,40%	25%
Officiel Féd. Wallonie-Bruxelles	23,90%	27%

Segec : « C'est le rapport McKinsey qui le dit »

L'école catholique a de meilleurs résultats

Voilà des statistiques qui sont accueillies avec un large sourire au Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). « Elles prouvent que la confiance des parents dans notre enseignement ne se dément pas », explique Conrad van de Werve, le directeur de la communication. « Ils reconnaissent la qualité de notre enseignement et la tradition éducative de l'école catholique. » Faut-il comprendre que l'enseignement catholique est aussi mieux coté que l'officiel ? « Je

vous renverrai au rapport McKinsey, cet audit de notre système scolaire qui a été demandé par le gouvernement avant de lancer les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence », reprend M. van de Werve. « Il y est dit que pour une population scolaire d'un même niveau socio-économique, le résultat moyen, en secondaire, est plus élevé dans l'enseignement libre que dans l'officiel, le tout pour un coût inférieur à charge de la collectivité. Et le rapport ajoute que dans l'enseignement primaire, il y a un taux d'élèves à

l'heure (c'est-à-dire qui n'ont jamais redoublé, NdlR) plus important dans les écoles catholiques. »

MOINS DE PROXIMITÉ

Dans le réseau officiel géré par la Fédération Wallonie-Bruxelles, on ne se voile pas la face : les chiffres ne sont pas roses, même si on note une légère remontée après de grosses difficultés vers 2008/2009. La faute à qui, à quoi ? « C'est difficile à dire, mais une partie de l'explication réside sans doute dans la moins grande proximité entre le

pouvoir organisateur (PO) et les écoles, ce qui peut induire un manque de réactivité », explique le porte-parole de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH). « Nous avons déjà suggéré une séparation entre le rôle de régulatrice de l'enseignement de la ministre et son rôle d'organisatrice de réseau. Si un problème surgit avec un élève ou un prof, ce sera plus facile à gérer pour un « petit » PO, plus proche du terrain, que pour nous. » ●

D.S.W.

Des choix ministériels fort différents

Nos ministres ont-ils un réseau préféré pour scolariser leurs enfants ? Pas vraiment, à en croire notre petit tour d'horizon. Le fils de **Charles Michel** (MR) fréquente ainsi l'enseignement communal, alors que les deux enfants de **Rudy Demotte** (PS) ont fréquenté le réseau de la Communauté française en primaire, avant que l'un poursuive dans l'officiel en secondaire, et l'autre dans le libre. Chez **Daniel Bacquelaine** (MR), les trois enfants ont fait l'école communale, puis un collège dans le libre avant de finir à l'ULg.

Chez **Willy Borsus** (MR), une fille est dans le libre en secondaire, les deux plus grands ayant fait le communal en primaire, puis également le libre en secondaire avant de bifurquer vers l'ULG et l'UCL. **Sophie Wilmès** (MR), elle, a deux enfants en primaire dans le libre, un en secondaire dans le même réseau, et un à l'ULB.

Par contre, le fils et la fille de **André Flahaut** (PS) ont été dans l'officiel en secondaire, avant de faire l'ULB. La fille de **Maxime Prévot** (cdH) est actuellement en primaire dans le libre, alors que

Plusieurs d'entre eux ont alterné les réseaux

deux des enfants de **François Belot** (MR) étaient dans le libre en primaire et un autre dans le communal, avant d'aller tous trois dans le libre en secondaire. **Rachid Madrane** (PS), lui, a une fille en primaire dans le communal. Et **Marie-Martine Schyns** (cdH) a deux filles dans le libre en primaire « mais pour raison de proximité ».

C'est plus compliqué chez **Paul Furlan** (PS) : ses deux filles ont fait leurs primaires dans le communal, avant de faire deux ans dans le libre en secondaire, puis d'achever leurs études dans l'officiel. Cela redevient plus classique chez **Jean-Claude Marcourt** (PS) : ses deux enfants ont fait le communal en primaire, puis l'officiel en secondaire.

Chez **Carlo Di Antonio** (cdH), la plus petite n'est pas encore scolarisée. Son grand frère a fait deux maternelles dans le libre, quatre primaires en immersion anglais dans le communal, puis les deux dernières primaires dans le libre, comme le début de ses secondaires. Enfin, les 3 fils de **Alda Gréoli** (cdH) ont été dans le libre en primaire et en secondaire, puis 2 ont fait l'ULB et le dernier l'Ichec. ●

D. SW. ET CH. C.

Les réseaux de leurs rejetons



Charles Michel

Son fils est dans l'enseignement communal. ●



Daniel Bacquelaire

Ses 3 enfants ont été à l'école communale, puis dans l'enseignement libre en secondaire, puis à l'ULg. ●



Willy Borssus

Une fille en secondaire dans le libre, deux plus âgés dans le réseau communal en primaire, puis dans le libre en secondaire, puis ULg et UCL. ●



Sophie Wilmès

2 enfants en primaire dans le libre, 1 en secondaire dans le libre, et 1 à l'ULB. ●



André Flahaut

Son fils et sa fille ont fréquenté l'officiel avant de faire l'ULB. ●



Alda Greoli

Ses 3 fils ont été dans le libre en primaire et en secondaire, puis 2 ont fait l'ULB et le dernier l'Ichec. ●



Maxime Prévot

Une fille en primaire dans le libre. ●



Rudy Demotte

Ses deux enfants ont fréquenté l'officiel en primaire. Un a poursuivi l'effort dans le secondaire et l'autre est allé dans le libre. ●



François Bellot

Deux de ses enfants étaient inscrits dans l'enseignement libre en primaire et un dans le communal. Tous les trois ont suivi leurs secondaires dans le libre. ●



Rachid Madrane

Une fille en primaire, dans l'enseignement communal. ●



Marie-Martine Schyns

Elle a deux filles inscrites dans une école communale du réseau libre, tout simplement, car c'est l'école la plus proche de chez elle, dit-elle. ●



Paul Furlan

Ses deux filles ont été dans le communal en primaire, puis deux ans du secondaire dans le libre et les 4 autres années des humanités dans l'enseignement officiel. ●



Jean-Claude Marcourt

Enseignement communal en primaire et de la Communauté française ensuite pour ses deux enfants. ●



Carlo Di Antonio

Une fille qui ne va pas encore à l'école et un fils qui a fait deux maternelles dans le libre, puis la dernière maternelle et 4 primaires dans le communal (en immersion, en anglais). Puis deux primaires dans le libre, comme le début du secondaire. ●